



Partage des biens lors d'un divorce

Par verola, le **04/12/2012** à **11:10**

Bonjour,

Actuellement en instance de divorce et marié sous contrat de séparation de bien
Dans la mesure ou je peux démontrer que j'ai toujours payé le crédit de la maison, est-ce-que celle-ci me revient de droit ?
y-a-t'il une loi dans ce sens ?

Cordialement